

Une station d'épuration territoriale pour Pondichéry

Après avoir acquis son indépendance de la France en 1954, Pondichéry, ancien comptoir d'échanges situé sur la côte est de l'Inde, s'est développé de façon soutenue mais sans réelle planification. Aujourd'hui confrontée à une forte poussée démographique, la ville est appelée à se renouveler tout en préservant son identité. Le PFE pose un regard prospectif sur ce renouvellement en imaginant le devenir d'un site emblématique du cœur historique : le Grand Canal. Cette infrastructure, qui s'étend sur 1km7 du nord au sud, capte en surface la pluie au moment des moussons et en sous-terrain les eaux usées pour les déverser dans la mer. Malgré son utilité, cet élément de patrimoine tend à disparaître faute d'entretien et à cause de la raréfaction du foncier. Les bassins sont graduellement recouverts et investis par du stationnement et des commerces.

À l'aune de ce constat, un postulat: préserver le vide face à la densification. Nous envisageons pour ce faire la mise en eau du canal toute l'année à travers une « station d'épuration territoriale ». Il s'agit de spatialiser le traitement des eaux usées tout au long de l'axe d'intervention grâce à la phytoremédiation, un procédé naturel intégrant la lenteur de l'écoulement comme une donnée paysagère. Pour mettre en place ce cycle vertueux, nous concevons un noeud technique qui sert de station de pompage et de pré-traitement afin de contrôler scientifiquement la qualité de l'eau. Cet édifice, pensé comme une cathédrale de béton, devient le coeur battant du projet. En écho à la technologie du château d'eau, l'architecture se compose d'une succession de cuves en hauteur générant, au-dessous, des espaces habitables destinés à la collectivité - un marché, une gare routière et un centre de découverte.

Le choix du béton est avant tout structurel puisque ses propriétés mécaniques permettent d'atteindre des proportions fines et élancées. La versatilité de sa mise en œuvre simplifie le chantier dans un contexte urbain contraignant. Par le recours à un principe modulaire, il convient de préfabriquer certains éléments puis de les monter *in situ* pendant le coffrage des murs. Le projet esquisse ainsi une nouvelle monumentalité, une sorte d'infrastructure domestique. L'équipement assume le caractère exogène que lui confère sa fonction dans son milieu mais, par la générosité programmatique et une attention au climat intérieur, il se met au service des habitants dans leur quotidien.

Étudiantes : Giovanna Devillanova, Audrey Lesage

Directeur d'études : Florian Golay